

Direction de la Propreté et de l'Eau

2025 DPE 29 Subventions (52 100 €), conventions avec 5 associations lauréates de l'appel à projets « Compostage de proximité 2025 » et signature d'un avenant.

PROJET DE DÉLIBÉRATION EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), adopté au Conseil de Paris de décembre 2024, la Ville de Paris prévoit de poursuivre l'accompagnement au compostage de proximité des déchets alimentaires produits sur son territoire.

Depuis 2010, la Direction de la Propreté et de l'Eau déploie et accompagne les projets de compostage de proximité initiés et animés par des collectifs d'habitants, des équipements publics ou des associations. Ces dispositifs ont été complétés en 2017 par le lombricompostage individuel. La fourniture de matériel, les visites de suivi ainsi que les formations sont proposées gratuitement.

Au total, 1 149 sites de compostage ont ainsi pu être installés depuis 2010 et sont répartis de la manière suivante : 657 dans des copropriétés, 377 dans des structures éducatives, 115 dans des établissements publics ou institutionnels et 80 composteurs de quartier installés sur l'espace public de 14 arrondissements. A cela s'ajoutent 9 730 de lombricomposteurs individuels distribués dans les Mairies d'arrondissement volontaires. La quantité de déchets alimentaires déviés et valorisés par le biais de ces différentes pratiques est estimée à environ 2 000 tonnes par an.

Cette dynamique de développement du compostage de proximité a permis l'ouverture, en avril 2025, d'un nouveau lieu ressource pour l'ensemble des gestionnaires de site : la maison du Jardinage et du Compostage au parc de Bercy (12^e).

Si le compostage s'est développé avec succès, les résultats des 4 dernières années ont mis en lumière le besoin de renforcer l'animation et la mise en réseau des gestionnaires de sites car le partage des connaissances et la mise en commun d'idées et de bonnes pratiques permet de renforcer les dynamiques et la mobilisation des participants. Des initiatives locales de mise en réseau ont ainsi d'ores et déjà été vu le jour et ont fait leurs preuves en permettant de dynamiser des sites dont la pérennité était menacée.

Pour renforcer la mise en réseau et permettre, ainsi, d'accroître la pérennité des sites, la Ville de Paris a publié en février 2025, un appel à projets sur le compostage de proximité centré sur l'animation et la mise en réseaux de ces acteurs.

L'objectif est ainsi de mobiliser les acteurs associatifs parisiens sur la pérennisation des sites déjà installés en soutenant les initiatives permettant de trouver des solutions locales et de faire vivre des réseaux de référents de sites à l'échelle d'un ou plusieurs arrondissements.

Douze candidatures ont été déposées et soumises pour avis aux Mairies d'arrondissement concernées. Cinq projets ont ensuite été retenus de manière à couvrir l'ensemble des arrondissements. Dans ce cadre, il vous est proposé de subventionner, par le biais de conventions d'objectifs, ces cinq associations lauréates.

En complément de cet appel à projet, il est également proposé de signer l'avenant de la 3^e année de la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association M.U pour l'animation du composteur de quartier de la gare des mines (18^e).

Il est à noter que quatre de ces structures œuvrent au sein des quartiers relevant de la politique de la ville parisienne, pour un montant de subvention de 47 100 euros (90% du total).

L'Accueillette du 9^e – Paris Centre, 9^e, 10^e, 12^e et 18^e arrondissements

Soutenue dans le cadre de l'appel à projets compostage 2021, l'association a développé ces dernières années 12 composteries de quartier et initié la mise en réseau des acteurs locaux du compostage dans les 9^e, 10^e et 18^e arrondissements. Le recrutement d'un maître composteur a permis de rechercher, former et accompagner de nombreux bénévoles, d'animer des groupes via les réseaux sociaux de référents et un site internet dédié à l'activité des « artisans composteurs ».

Le projet proposé est centré sur le renforcement des réseaux 9^e, 10^e et 18^e arrondissements et la création de deux nouveaux réseaux à Paris Centre et dans le 12^e arrondissement. Il est prévu d'organiser 20 événements locaux avec les 60 référents des 12 composteries, et 5 assises des déchets rassemblant l'ensemble des référents et acteurs ayant un lien avec le compostage (détenteurs de permis de végétaliser, agriculture urbaine, commerces...) en concertation avec les partenaires et élus locaux. En outre, l'association poursuit l'animation et l'entretien de l'ensemble des composteries, prévoit de créer une base de données partagée sur le compostage et de tester un système de bac de compostage innovant mis à disposition par son partenaire « Caetera ».

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à L'Accueillette du 9^e, via la signature d'une convention annuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 25000 euros pour l'exercice 2025.

Jardin Truillot – 11^e arrondissement

Le réseau « compost 11 », créé en 2021 dans le 11^e arrondissement, réunit mensuellement des référents de sites de compostage, habitants et associations de l'arrondissement, afin de partager des retours d'expériences, faire remonter des difficultés, organiser ou relayer des événements et des visites de sites, ou lancer des expérimentations.

Pour 2025, l'association du jardin Truillot va animer le réseau et propose de renforcer et développer le réseau d'acteurs du 11^e arrondissement en élaborant des outils adaptés et en renforçant l'accompagnement de proximité. Le projet comprend 6 objectifs : animer mensuellement le réseau « Compost11 », accompagner les sites de compostage existants et en développer de nouveaux, créer de nouveaux outils de communication, lancer une campagne de sensibilisation auprès des plus jeunes et poursuivre les expérimentations autour du compostage (écorces de cacao, bacs en bois brûlé...).

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer au jardin Truillot, via la signature d'une convention annuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 5000 euros pour l'exercice 2025.

M.U – 18^e arrondissement

Le jardin de la gare des Mines, situé dans le quartier de la Porte d'Aubervilliers, est géré par l'association « M.U ». Il promeut le développement de pratiques expérimentales écologiques et sociales en alliant activités de compostage de quartier et de jardinage partagé. Le composteur mis en place lors de l'appel à projet compostage 2021 est utilisé par 53 foyers, le restaurant d'Activ'18, l'association Coucou Crew et le collectif M.U, ce qui a permis de détourner 8,4 tonnes de biodéchets en 2024. Les 13 ateliers et animations menées en 2024 ont sensibilisé 121 habitants et 51 élèves de 4 écoles. L'association a réalisé 66 permanences pour contrôler les apports, ainsi, la qualité du tri est très bonne et la majorité du compost a pu être utilisé dans le jardin et le reste donné aux participants. Ce composteur de quartier fournit du broyat à d'autres sites de compostage et participe activement aux événements organisés par le réseau des acteurs du 18^e.

En 2025, les actions visent à amplifier la sensibilisation au compostage et les rencontres pour susciter de nouvelles participations. L'association contribuera aux activités du Réseau Compos18 notamment dans le cadre des événements ou pour mutualiser du matériel et partager des connaissances.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à M.U, via la signature d'un avenant à la convention pluri-annuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 6000 euros pour l'exercice 2025.

Ric Rac – 19^e arrondissement

L'association anime 2 composteurs de quartier, l'un dans une résidence Paris Habitat au 127, rue de l'Ourcq, à proximité de l'épicerie solidaire « La courte échelle » qu'elle accompagne, l'autre, installé plus récemment dans le cadre de l'appel à projet compostage 2021, dans un hôtel industriel de la RIVP, « Métropole 19 » à l'angle de la rue Radiguet ; site faisant également l'objet d'un projet d'agriculture urbaine. En 2024 elle a réalisé 30 animations en pied d'immeuble dans les quartiers Pont de Flandre, Flandre Aubervilliers et Rosa Parks, ce qui a permis d'impliquer une trentaine de nouveaux usagers volontaires dans son dispositif.

Dans le cadre de cet appel à projet l'association prévoit d'organiser 40 sessions de sensibilisation au compostage dans l'arrondissement, dans les conseils de quartier,

sur les marchés et dans les écoles. Elle propose de mettre en réseau les acteurs locaux impliqués dans le compostage, les jardins partagés et l'agriculture urbaine, via des groupes de discussion en ligne, des visites et des réunions. Enfin, un programme éducatif sera élaboré pour promouvoir le compostage dans les écoles et du matériel innovant devrait être testé en collaboration avec le Fab'lab et la menuiserie de Métropole 19.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à Ric Rac, via la signature d'une convention annuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 5000 euros pour l'exercice 2025.

Céleste – 20^e arrondissement

L'association est soutenue par la DEVE pour gérer une micro-ferme pédagogique dans le square Louis Lumière 20e. Le site comprend, une pépinière de quartier, des espaces de culture et un poulailler. Lors de l'appel à projet « compostage 2021 » l'association a bénéficié d'un accompagnement et du matériel adéquat pour mettre en place et animer un composteur de quartier dans le square. Elle assure depuis des permanences deux fois par semaine pour accueillir les habitants et contrôler la qualité des apports de déchets alimentaires. Le site compte 48 participants et détourne environ 1,2 tonnes de déchets par an.

L'objectif du projet proposé est de mettre en lien les sites de compostage partenaires et les habitants du quartier politique de la Ville « Les portes du 20e ». Pour cela, l'association prévoit des actions de sensibilisation devant trois écoles, l'animation d'ateliers sur site auprès de ces écoles et l'organisation d'une fête de restitution avec les animateurs et les parents. Des animations mensuelles sur le compost auront également lieu sur le square et 4 marches exploratoires seront organisées pour faire découvrir aux habitants les solutions de compostage dans l'arrondissement. Enfin, l'animation de réseau sera mise en œuvre via la rédaction d'une lettre mensuelle et la création de groupes WhatsApp dédiés.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à Céleste, via la signature d'une convention annuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 4600 euros pour l'exercice 2025.

Zero Waste Paris - 5^e, 6^e, 7^e, 13^e, 14^e, 15^e arrondissements

L'association propose de redynamiser les sites de compostage de proximité à partir d'une approche reposant sur trois objectifs. Le premier est la réalisation de 8 animations sur site, en présence des référents, ainsi que des activités de jardinage à partir de compost mûr. Le deuxième est de faire monter en compétences les gestionnaires de sites en proposant deux formations pour animer et mobiliser des habitants. Le troisième se fait en collaboration avec l'association « Jardins et Compagnie » pour proposer des quatre événements-rencontres thématiques, dans le but de renforcer l'engagement des gestionnaires de site et leur permettre d'exprimer leurs difficultés, leurs réussites et leurs besoins.

Afin de soutenir l'action de l'association, je vous propose d'attribuer à Zero Waste Paris, via la signature d'une convention annuelle d'objectifs, une subvention de fonctionnement d'un montant de 6500 euros pour l'exercice 2025.

Dans ce contexte, je vous propose d'attribuer les subventions à ces 6 structures, pour un montant total de 52 100 euros, et vous prie de bien vouloir m'autoriser à signer les conventions jointes à la présente délibération. Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget général de fonctionnement 2025 de la Ville de Paris sous réserve de la décision de financement.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris

2025 DPE 29 Subventions (52.100 €), conventions avec 5 associations lauréates de l'appel à projets « Compostage de proximité 2025 » et signature d'un avenant.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L3411-1 et suivants ;

Vu le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la Ville de Paris 2024-2030 ;

Vu le projet de délibération en date du 2025 par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer 6 subventions d'un montant total de 52 100 euros aux structures : L'Accueilllette du 9^e (Paris Centre, 9^e, 10^e, 12^e et 18^e), Jardin Truillot (11^e), M.U (18^e), Ric Rac (19^e), Céleste (20^e), Zéro Waste Paris (5^e, 6^e, 7^e, 13^e, 14^e, 15^e) et de lui autoriser à signer les conventions passées avec ces structures.

Vu l'avis du Conseil de Paris Centre, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 10^e arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 11^e arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 12^e arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 13^e arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 14^e arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 15^e arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 18^e arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 19^e arrondissement, en date du ;

Vu l'avis du Conseil du 20^e arrondissement, en date du ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Antoine GUILLOU au nom de la 8^e

commission ;

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer 5 conventions annuelles d'objectifs avec les associations L'accueillette du 9^e (Paris Centre, 9^e, 10^e, 12^e et 18^e), Jardin Truillot (11^e), Ric Rac (19^e), Céleste (20^e) et Zéro Waste Paris (5^e, 6^e, 7^e, 13^e, 14^e, 15^e) dont les textes sont joints à la présente délibération, et un avenant à la convention pluriannuelle avec l'association M.U (18^e).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 5.000 euros est attribuée à l'association Jardin Truillot (numéro PARIS ASSOS 187540, numéro de dossier 2025_09181)

Article 3 : Une subvention de 5 000 euros est attribuée à l'association Ric Rac (numéro Paris Asso 194174, numéro de dossiers 2025_09213)

Article 4 : Une subvention de 4 600 euros est attribuée à l'association Céleste (numéro Paris Asso 199007, numéro de dossier 2025_09214)

Article 5 : Une subvention d'un montant de 6.500 euros est attribuée à l'association Zéro Waste Paris (numéro PARIS ASSOS 190396, numéro de dossier 2025_09141)

Article 6 : Une subvention d'un montant de 25.000 euros est attribuée à l'association L'Accueillette du 9^e (numéro PARIS ASSOS 190030, numéro de dossier 2025_09212)

Article 7 : Une subvention de 6 000 euros est attribuée à l'association M.U (numéro Paris Asso 13685, numéro de dossier 2025_06632)

Article 8 : Les dépenses correspondantes (52 100 euros) seront imputées sur le budget de fonctionnement de l'année 2025 de la Ville de Paris sous réserve de la décision de financement.